



## Comité des Ardennes

### COMPTE RENDU de la REUNION de COMITE DIRECTEUR du 06/09/2016 à 18 :30

**Présents :** BELINGHERI Vincent - BESSADI Arab - BRACONNIER Jean Michel - COLSON Virginie - DUPONT Julien - GUILLAUME Jordan - HUBERT Daniel - MOLLE Sylvain - MORANT Jacky - PINAS Nicolas - POIREL Alain - SIMON Mathieu - SOILOT Patrick - SPENLE Daniel - STAFFE Michelle - TAMBOURET Frédéric - DAVENNE Guillaume (non élu)

**Excusés :** Thierry LECLERC

Le Comité Directeur du Comité des Ardennes de Tennis de Table s'est réuni le 06/09/2016, à 18 :30, à la salle Reine Bestel, à CHARLEVILLE-MEZIERES, sous la présidence de Mr DUPONT Julien.

Le quorum étant atteint, le Comité Directeur peut délibérer,

Le siège social du Comité est à l'adresse du Président.

- **Election du bureau, des membres et présidents de commissions**

Le Comité procède à l'élection du bureau, des membres et présidents de commission, aux différents postes du Comité directeur.

Tous les membres sont élus à leur fonction, à l'unanimité des voix.

Consulter l'organigramme du Comité, pour connaître toutes les fonctions, à l'adresse suivante : <http://www.pingenardenne.fr/comite/>

- **Fonctionnement des commissions et des réunions de comité**

Les réunions de commission doivent avoir lieu avant les réunions de comité.

Il paraît important de se réunir en comité, entre 4 et 6 fois par saison.

Prochaine réunion de comité le mercredi 23/11/2016 à 18 :00

- **Pouvoir concernant le fonctionnement du compte bancaire**

Le Comité donne pouvoir à MRS :

- DUPONT Julien, président
- MORANT Jacky, secrétaire Général, et trésorier adjoint
- HUBERT Daniel, trésorier

De façon générale, d'effectuer toutes opérations pour le compte du Comité des Ardennes de Tennis de Table.

- **Règlement et procédures des compétitions**

Les règlements des différentes compétitions doivent être sur le site

Les procédures, expliquant l'organisation de ces différentes compétitions, devront être faites pour la fin de saison.

Le règlement du Critérium Fédéral est validé

Lors de la saison précédente, un certain nombre d'inscriptions au championnat jeunes n'a pas été perçu.

N'ayant pas d'archive par rapport à ces inscriptions, il est décidé d'abandonner toute suite.

Approuvé à l'unanimité.

- **Réunion des capitaines le 9 septembre 2016**

Réunion des capitaines le 9/9/16 à 19 :30, au Foyer pour tous, place de la Halle, 08260 Auwillers les Forges,( A côté du garage Rimbaud).

Il avait été décidé, avec le précédent comité, de rendre obligatoire cette réunion.

Cette question est remise à l'ordre du jour.

Résultats du vote : 5 abstentions, 10 pour.

La réunion des capitaines est donc obligatoire, en cas de manquement, il sera prélevé sur les comptes du club, une amende de 5 € / personne manquante. Un club engageant moins de 3 équipes en championnat doit présenter une personne, les autres clubs : deux personnes.

- **Attribution des salles 2016-2017**

En fonction de toutes les candidatures reçues par le secrétaire général, ce dernier fait une proposition d'attribution de salles pour chaque compétition. Après une légère modification, le document est approuvé.

Il est consultable à l'adresse suivante : <http://www.pingenardenne.fr/documents-utiles/>

- **Questions diverses**

Achat ou location d'un véhicule à étudier

Logiciel de comptabilité adopté à l'unanimité

Fin de la séance 21 :30